



CAHIER DES CHARGES

ETUDE SUR LE POTENTIEL ECONOMIQUE DE LA FILIERE PIERRE (PIERRE SECHE ET LAUZE) SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES CATALANES.



**FERRES ROMANES
EN PAYS CATALAN**



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ACTION

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes comprend 66 communes, s'étendant sur un territoire de montagne de 300 m d'altitude à 2921 m au sommet du Carlit. C'est un territoire rural au patrimoine remarquable au sein duquel les acteurs locaux s'organisent autour d'un projet structurant pour l'avenir. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional, organisme public de gestion et de mise en œuvre de la Charte de territoire 2014-2026, a pour mission la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement et le développement économique et social du territoire.

La Charte du Parc naturel régional fixe les grandes orientations et les objectifs que se fixe le territoire pour les 12 années à venir. Elle inscrit notamment comme prioritaire dans sa vocation 3, Orientation 3.2 le fait de : « **S'investir pour les entreprises et les filières valorisant nos potentiels** » en précisant dans l'Objectif Opérationnel 3.2.1 de « **Dynamiser les filières de productions et savoir-faire** » en découle les actions ci-dessous à mettre en œuvre :

3.2.1.a. Connaître, maîtriser et mobiliser les ressources

Acquérir une connaissance fine et prospective des ressources et leurs usages effectifs ou potentiels au niveau du territoire et de bassins d'approvisionnement voisins.

3.2.1.d. Différencier l'offre locale sur les marchés porteurs

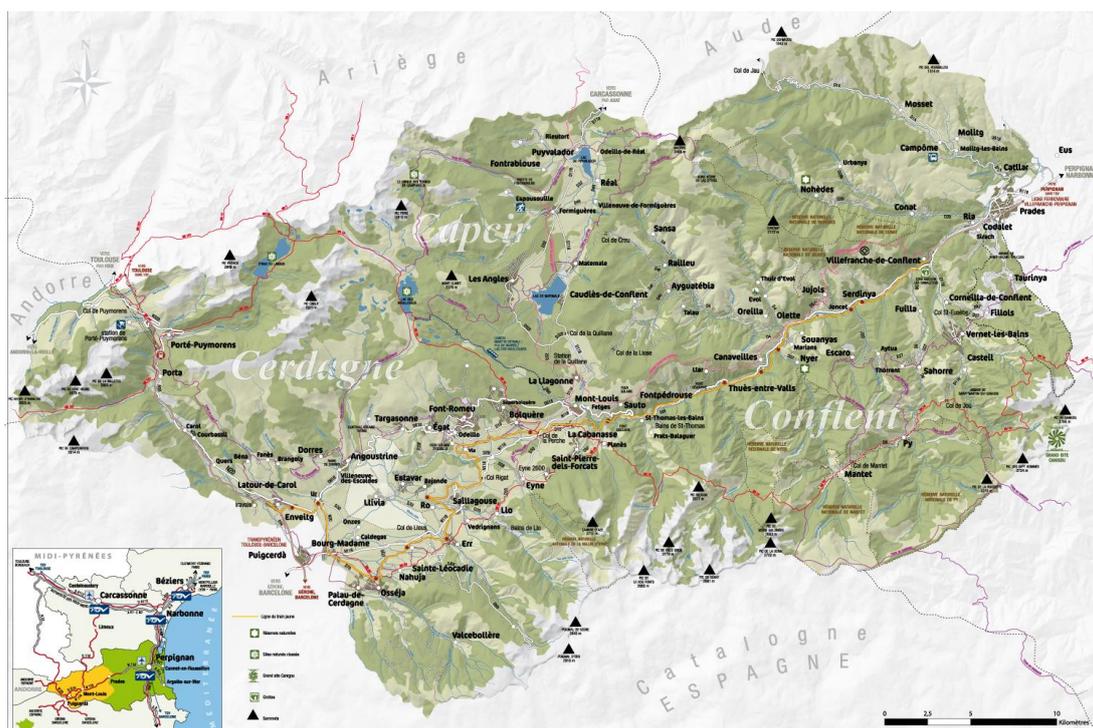
Mettre en place des stratégies de commercialisation et de marketing ; s'appuyer sur les concepts d'identité, d'ancrage territorial, d'approche innovante et de démarche qualité.

3.2.1.f. Encourager l'utilisation des productions locales

Promouvoir l'utilisation de matériaux transformés localement dans les projets de construction et de réhabilitation, dans les aménagements urbains.

3.2.1.g. Adapter les savoir-faire traditionnels aux évolutions techniques

Proposer des formations professionnels et/ou en continu, en adéquation avec les demandes des entreprises.



La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée compte aujourd'hui six Parcs naturels régionaux (PNR des Pyrénées Catalanes, PNR des Causses du Quercy, PNR des Grands Causses, PNR du Haut Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et PNR des Pyrénées Ariégeoises) et deux Parcs en attente du label (PNR Corbières-Fenouillèdes et PNR Aubrac). Les Parcs naturels régionaux se sont regroupés pour créer une association des PNR d'Occitanie, afin de favoriser la réalisation de projets partagés et de porter des plans d'actions pour l'innovation, l'expérimentation et le soutien aux dynamiques locales d'avenir.

Une des actions phare des Chartes des PNR d'Occitanie est de contribuer à la protection, à la conservation et à la valorisation du patrimoine bâti et des ressources locales. Le patrimoine bâti repose en grande partie sur l'utilisation des matériaux locaux, parmi ceux-ci la pierre. L'ambition des Parcs naturels régionaux d'Occitanie est de mettre en place avec la Région une démarche territoriale et transversale, visant à renforcer le développement économique de la filière pierre. Les PNR d'Occitanie ont alors choisi de réaliser une étude en inter parc, afin d'établir un état des lieux partagé de la situation de la filière pierre notamment sous l'angle de l'économie et de l'emploi. Sur la base de cet état des lieux, et d'une approche prospective, il s'agit de proposer un plan d'action commun et pour chacun des Parcs. Cette étude inter parc sera réalisée en parallèle de l'étude concernée par la présente consultation son lancement est prévu pour octobre 2018. Elle portera sur deux axes : l'emploi et le poids économique de la pierre en Région Occitanie.



Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes possède un patrimoine en pierres sèches important (cabanes, canaux d'irrigation, chemins empierrés, murets de soutènement et de séparation.). Il témoigne de l'activité pastorale passée d'un territoire de montagne longtemps tourné vers l'agriculture et le pastoralisme. Depuis plus de cinquante ans, l'activité agricole s'est raréfiée et avec elle, un savoir-faire ancestral, celui de la construction d'ouvrage en pierres sèches. Par conséquent, ce patrimoine n'est plus utilisé et se dégrade lourdement. Dans un souci de transmission de savoir-faire et de préservation, le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes organise depuis 2010 des stages de formation, à la restauration et à la construction du patrimoine en pierres sèches, à destination du grand public et des agents techniques des 66 communes du Parc. Depuis 8 ans, ces stages ont connu une très grande fréquentation et de nombreux ouvrages ont pu être restaurés ou construits de toute pièce. Cette action participe également à sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (associations, élus, professionnels du tourisme, agriculteurs...) qui ont pris conscience de l'intérêt de mettre en valeur le patrimoine bâti de pierre et de sauvegarder un savoir-faire local.

En parallèle, dans le cadre d'un projet transfrontalier a été mis en place un outil d'inventaire participatif du patrimoine en pierres sèches, le wikipedra, <http://wikipedra.catpaisatge.net/>.

En 2014, le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes a édité un guide pratique grand public sur le patrimoine en pierres sèches et en 2016 étaient organisées les premières « *Rencontres catalanes de la pierre sèche* », en partenariat avec la Fédération des Professionnels de la Pierre Sèche (FFPPS). Ce colloque a permis à des artisans locaux de se rencontrer pour la première fois et d'amorcer une collaboration active pour se regrouper afin de tenter de faire émerger une filière pierre dans les Pyrénées catalanes. L'équipe technique du Parc naturel régional a accompagné la démarche en organisant une formation-développement à destination de ces professionnels locaux. En 2017, le Groupement de la Pierre Catalane était créé.

LE GROUPEMENT DE LA PIERRE CATALANE

Le Groupement de la Pierre Catalane (GPC) est une association regroupant 6 artisans (murailler, tailleur de pierre, paysagiste) d'horizons différents mais partageant tous la même passion pour les métiers de la pierre. Leur territoire d'action ne se cantonne pas au seul territoire du Parc naturel régional, le GPC intervient sur l'ensemble du département des Pyrénées-Orientales bien que leur siège soit en Conflent. Jeune collectif de professionnels le GPC amorce son développement, c'est pourquoi il est suivi et appuyé par un comité de pilotage composé d'élus, d'institutions, d'associations qui les orientent et les conseillent. Ce comité de pilotage a pour vocation de se réunir une fois par an, il préfigure l'installation d'une démarche de dynamisation d'une filière pierre en Pyrénées catalanes.

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes accompagne l'émergence de ce collectif en proposant des outils d'aide à la structuration dans le but de faire émerger une filière pierre et d'agrandir le cercle des professionnels locaux détenteurs d'un savoir-faire autour de la pierre. Lauréat d'un appel à projet de la Fondation du Patrimoine intitulé « Métiers du patrimoine », il a été à l'initiative de deux actions pilotes :

- ✓ Le lancement d'un chantier test pour le GPC sur le site de la maison du Parc, à savoir un muret en pierres sèches entièrement réalisé par le collectif et dont les pierres ont été fournies par le carrier du groupement, gestionnaire de la carrière de schiste d'Evol.
- ✓ L'organisation d'un chantier-école pour la restauration de la toiture d'un lavoir en ardoise traditionnelle à Escaro ayant pour objectifs de : former des professionnels du GPC à la couverture en ardoises traditionnelles et restaurer le patrimoine bâti.

En 2018, le GPC développe progressivement son activité en obtenant de nombreux chantiers privés et publics. Toutefois, certains freins ne permettant pour l'instant pas un développement significatif de la filière pierre au niveau local ont été identifiés par les professionnels sur le terrain et par les partenaires institutionnels.

L'essor de la filière pierre comme les autres filières à potentiel du Parc naturel régional (forêt ou agricole notamment) constitue un véritable enjeu pour l'économie locale car elle donne une identité au territoire et permet la pérennisation et la création d'emplois.

Aujourd'hui, le PNR Pyrénées catalanes regroupe des professionnels détenteurs d'un savoir-faire, un réseau de professionnels structurés autour du savoir-faire de la pierre sèche et de la taille de pierre, des chantiers d'insertion en demande de formation et de travaux collaboratifs avec les entreprises existantes, des carrières en activité dont une artisanale de schiste produisant de la lauze et de la pierre à bâtir et des collectivités locales désireuses de voir se développer la filière pierre.

Toutefois, certains éléments empêchent encore d'avoir une vision claire à long terme de l'avenir économique de cette filière pierre :

- ✓ Le manque de connaissance approfondie des filières pierres sèches et lauze (nombre de professionnels, chiffre d'affaire, potentiel de marché, etc...) ;
- ✓ Les nécessaires besoins de qualification des professionnels locaux ;
- ✓ Le faible volume de la commande publique et privé dans le domaine ;
- ✓ Le manque de connaissance des jeunes des métiers de la pierre ;
- ✓ La problématique de l'approvisionnement en matière première.

Aussi, au regard du contexte général concernant la situation de la filière pierre sur le territoire du PNR Pyrénées catalane et des freins et leviers déjà identifiés, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes souhaite poursuivre son implication en continuant d'accompagner son émergence.

Au travers de cette étude il souhaite :

- maintenir et développer des emplois non délocalisables
- préserver le patrimoine bâti
- préserver et transmettre un savoir-faire local.

1. OBJET DE L'ETUDE

Il s'agit **d'évaluer le potentiel économique de la filière pierre¹** (pierre sèche² et lauze³) sur le territoire du PNR Pyrénées catalanes et **de définir un plan d'action pour sa structuration, son développement et sa pérennisation.**

¹Par filière, il est entendu, l'ensemble des phases d'un processus de production qui permet de passer de la matière première (carrière) au produit final (murailleur, couvreur) vendu sur le marché (donneurs d'ordre) et commandé par des clients du secteur public et privé.

² La construction en pierres sèches s'entend ici comme : la technique de calage de pierre sans d'adjonction de liant.

³ La lauze, « *llose* » en catalan, se différencie de l'ardoise par son épaisseur (plus de 1 cm) et par sa production manuelle.

2. AIRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE

L'aire géographique de l'étude est le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, toutefois la filière pierre étant de fait, liée aux territoires voisins l'étude devra prendre en compte les abords du périmètre du Parc naturel régional dans un rayon maximum de 40 km à savoir :

- A l'est, les communautés de communes Conflent Canigó et Roussillon Conflent
- A l'ouest, en Catalogne, la comarca de Cerdanya et l'Andorre
- Au sud en Catalogne, les comarques du Ripollés, de la Garrotxa
- Au nord les Fenouillèdes, l'Aude et l'Ariège.

Les dimensions nationales de certains aspects des filières pierre sèche et lauze ne seront pas écartées. Toutefois, ce focus national ne devra pas occuper une trop grande partie de l'étude (d'autres études ayant déjà été menées sur le sujet), il devra servir uniquement à comprendre certains mécanismes locaux. Au contraire, la dimension espagnole sera traitée car en tant que territoire frontalier le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes est fortement soumis aux influences et concurrence de l'Espagne.

3. PRESTATION ATTENDUE

3.1 Etablir un état des lieux précis de la situation de la filière pierre (pierre sèche et lauze) et caractériser le potentiel économique de la filière pierre, en mettant en avant :

- ✓ Les structures existantes dans le domaine de la pierre sèche et de lauze : nombre d'artisans murallier⁴ et couvreurs et leur niveau d'expérience et de qualification, organisation et structuration existante, carrières de matériaux disponibles, Entreprises de Maçonnerie Générale et spécialiste de la rénovation.
- ✓ Les débouchés économiques publics et privés notamment rénovation du patrimoine, travaux agricoles, travaux publics, constructions contemporaines, etc.
- ✓ Le poids économique de la filière pierre : chiffre d'affaire, part de pierre sèche et de lauze posées (provenance locale et non locale) dans les travaux actuels de rénovation et de construction.
- ✓ La concurrence : faire ressortir l'éventuelle concurrence entre les professionnels, les techniques et les matériaux qui paraissent peut-être moins coûteux, plus rapides.
- ✓ La vitalité de la filière et son avenir : leviers économiques et politiques.
- ✓ Les marchés et leur financement.

3.2 Identifier le potentiel de la ressource en matière première, en évaluant :

- ✓ La part disponible de pierres de démolition.
- ✓ Les marges de négociations possibles avec les exploitants de carrières existantes pour obtenir des pierres à bâtir.
- ✓ L'opportunité de rouvrir une carrière existante mais à ce jour non exploitée.

⁴ Les murailleurs sont entendus ici comme des artisans maçons au sens général qui réalisent partie ou totalité de leur CA avec les techniques de la pierre sèche, titulaire ou non d'un certificat de qualification *ouvrier professionnel en pierres sèches* (CQPIII) ou *compagnon professionnel en pierres sèches* (niveau III).

3.3 Proposer un nouveau modèle économique pour la carrière de schiste d'Evol dans le respect de l'esprit artisanal de l'exploitation actuelle, en analysant :

- ✓ Le modèle d'exploitation et les besoins techniques.
- ✓ Le potentiel de diffusion en marché local (territoire d'étude) et départemental.
- ✓ Les moyens humains et financiers.
- ✓ L'accessibilité du site d'extraction.
- ✓ Les besoins en formation du personnel.

4. DETAIL DU MARCHÉ

Le prestataire devra proposer **une méthodologie de travail** adaptée au territoire d'étude en prenant en compte la charte du PNR Pyrénées catalanes. L'étude pourra s'organiser autour des 3 phases ci-dessous mais le prestataire reste libre de faire des propositions motivées différentes. Le prestataire devra impérativement **donner une finalité opérationnelle** à l'étude en constituant un **programme d'actions doté d'une analyse de faisabilité technique et financière et d'un mode opératoire**.

4.1. PHASE 1 : Etat des lieux de la situation de la filière pierre (pierre sèche et lauze) et de son potentiel de développement

Il s'agira dans cette phase de réaliser l'état des lieux et le diagnostic de la situation économique de la filière pierre, en faisant ressortir ses atouts et ses faiblesses, au regard notamment de la filière au niveau départemental, régional et national.

Il s'agira pour le prestataire d' :

- **Etablir un listing des professionnels possédant un savoir-faire (qualification) en matière de construction en pierres sèches et de pose de lauze.** Mais aussi les artisans du BTP utilisant de la pierre à bâtir et/ou se fournissant en pierres sur le territoire d'étude. Ce listing devra indiquer clairement les coordonnées des professionnels, leur domaine de compétence et leur qualification.
- **Etablir un listing des exploitants de carrière** (noms et coordonnées précises) en précisant le type d'exploitation (type de matériaux et caractéristiques) et en identifiant les propriétaires fonciers.

Concernant les listings, ils seront à usage exclusif du commanditaire et ne seront pas communiqués dans le rapport final de l'étude. Il fera l'objet d'annexe à diffusion restreinte.

- **Réaliser un inventaire des carrières** actuellement en exploitation et celles existantes mais non exploitées. Consigner cet inventaire dans une cartographie claire, faisant bien apparaître : les carrières ouvertes, les carrières fermées sans réel potentiel, les carrières fermées avec potentiel d'exploitation, le type de minéral dans chacun des cas.
- **Identifier les besoins en termes de restauration du patrimoine** en précisant le volume financier que cela pourrait représenter (retombées économiques pour le territoire notamment en termes de volume chantier).

- **Réaliser des enquêtes de terrain** afin de :
 - o quantifier le poids économique de la filière pierre : chiffre d'affaire, part de pierre sèche et de lauze posées dans les travaux actuels de rénovation et de construction
 - o faire ressortir les besoins des professionnels pour le développement de leur activité.
 - o mieux cerner la part de pierre sèche et de lauze prescrites par les architectes et maîtres d'œuvre.

- Au regard des informations et données recueillies **identifier les freins et leviers au développement de la filière pierre sèche et lauze et analyser son potentiel de développement**, en détaillant : les débouchés potentiels, les marchés public et privés potentiels, la qualification des professionnels, la formation des jeunes... Un comparatif avec le contexte régional et national est demandé.

Livrable attendus pour la phase 1 :

- Rapport de synthèse dressant l'état des lieux.
- Listings détaillés des professionnels de la filière pierre (artisans et exploitants).
- Cartographie des carrières.

4.2. PHASE 2 : Identifier le potentiel de la ressource en matière première

- **Identifier le potentiel de la pierre de démolition** comme source d'approvisionnement en matière première pour les professionnels artisans qu'ils soient muraillers ou couvreur (détail des volumes, comment organiser la récupération ?). Emettre des propositions pertinentes et efficaces pour structurer ce type d'approvisionnement.

- **Dresser un état des lieux de l'activité carrière** sur le territoire via des entretiens de terrain avec les exploitants. Préciser le volume de pierre à bâtir extraites et les coûts de la matière première pour les artisans murailler et couvreur. Identifier les possibilités de partenariat et de travail en réseau avec les artisans de la lauze et de la pierre sèche

- **Evaluer la pertinence et l'opportunité de relancer l'exploitation d'une carrière** existante mais actuellement fermée en :
 - Identifiant un ou deux sites maximum, au regard de l'inventaire et de la cartographie réalisée (phase 1), des besoins identifiés en terme de ressource par les professionnels (phase 1) et des besoins en terme de restauration du patrimoine (phase 1).
 - Proposant des schémas d'exploitation possibles : mode de gestion adaptée à la carrière et à la législation en vigueur des petites carrières déclarées.
 - Pré-identifiant des professionnels locaux ayant la compétence d'exploitation et le souhait d'exploiter une éventuelle carrière à rouvrir.
 - Prenant en compte les restrictions et recommandations environnementales en vigueur dans les Parc naturel régionaux, les Réserves naturelles et zones protégées type NATURA 2000.

- Au regard des points précédents, le prestataire **proposera un comparatif des différents modes d'approvisionnement** et identifiera « LA » solution la plus pertinente financièrement (coût d'extraction, transport). Il déterminera les coûts d'exploitation et de maintenance. Il pourrait également s'agir d'une complémentarité de solution d'approvisionnement, dans ce cas le prestataire précisera la gouvernance territoriale à mettre en place.

Livrables attendus pour la phase 2 :

- Rapport de synthèse comprenant une étude comparative rédigée et chiffrée des différents modes d'approvisionnement, avec une proposition d'organisation structurée des différents acteurs.
- Méthodologie pour la relance d'exploitation d'une carrière fermée.
- Résultats enquêtes de terrain.

4.3. PHASE 3 : Evaluation éclairée du modèle économique actuel de la carrière de schiste d'Evol et proposition concrète pour l'amélioration de son fonctionnement.

- Dresser un **état des lieux de la situation économique** actuelle de la carrière (modèle d'exploitation et les besoins techniques, potentiel de diffusion en marché local volume de vente, moyens humains et financiers, accessibilité du site d'extraction, les besoins en formation du personnel), stratégie commerciale. Le prestataire rencontrera à la fois l'exploitant de la carrière et le propriétaire.
- Sur la base des constats issus de l'état des lieux, le prestataire proposera des pistes d'amélioration, un **modèle économique viable et chiffré permettant une meilleure rentabilité de la carrière** et une juste rémunération de son personnel. Il devra proposer des actions concrètes permettant de développer le potentiel économique de la carrière dans le respect de l'exploitation artisanale actuelle (prise en compte de l'environnement et du souhait d'une extraction manuelle).

Livrables attendus pour la phase 3 :

- Rapport de synthèse avec plan d'actions hiérarchisé (temps et coûts).

L'ensemble de l'étude devra faire l'objet d'un rendu global, synthétique comprenant un état des lieux, un estimatif financier et un plan d'action hiérarchisé pour les phases 2 et 3, faisant bien apparaître les actions à mettre en place au niveau professionnel, au niveau économique et au niveau politique.

5 MODALITES D'EXECUTION

Le contenu de la mission décrit ci-dessus constitue une base de travail, dont tous les éléments et composantes devront être présents dans l'étude. Cependant, en fonction de la méthodologie retenue, le prestataire pourra proposer l'organisation et le déroulement de la mission qui lui semble le plus pertinent.

5.1 Description du déroulé de la mission

Une réunion de lancement aura lieu sous huitaine après l'attribution du marché, elle servira à la mise au point du calendrier et à la transmission des différents documents complémentaires, nécessaires à la réalisation de la mission du prestataire.

Le prestataire décrira en détail pour chaque phase la méthodologie, le nombre de réunions et de campagne de terrain nécessaires à l'exécution du travail.

5.2 Récapitulatif des réunions

Le plan prévisionnel des réunions serait le suivant :

- Une réunion de lancement dans les jours suivants la notification d'attribution du marché.
- Trois réunions de travail pour le suivi de l'avancement du travail soit une réunion à l'issue de chaque phase.
- Une réunion pour la présentation finale de la synthèse de l'étude.

L'organisation et l'animation de ces rencontres, de l'établissement de l'ordre du jour jusqu'à la réalisation des comptes rendus seront réalisés par le prestataire et validés par le Parc naturel régional, en accord avec ses partenaires. Les invitations à ces réunions seront toujours envoyées par le Parc naturel régional. Le prestataire devra fournir à minima 5 jours avant la réunion l'ensemble des documents et supports qui serviront à l'animation de la réunion.

5.3. Pilotage de l'étude

Le travail attendu sera suivi par le Syndicat mixte du Parc naturel régional. Le prestataire devra assister aux réunions organisées par le commanditaire, il devra prendre en compte les remarques et les orientations proposées au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Pour accompagner le prestataire dans la réalisation de l'étude, le Parc naturel régional s'appuiera sur un Comité de pilotage composé d'élus, de techniciens et représentants des structures suivantes : Région Occitanie, DREAL, DDTM, Département des Pyrénées Orientales, Communautés de communes du GAL, Communes d'Olette, Grand Site Canigó, Groupement de la pierre catalane, Fédération des professionnels de la pierre sèche (FFPPS), Artisans Bâisseurs en pierres sèches (ABPS), Fondation du Patrimoine, CAUE, UDAP, Chambre des métiers, Chambre de Commerce et d'industrie, élus et techniciens du Parc naturel régional, les chantiers d'insertion, les centres de formation, CAPEB, architectes du territoire, association PAIRER.

Selon l'avancement de l'étude, il pourra être envisagé de réunir, en plus des comités de pilotage, des comités techniques intégrant les professionnels identifiés. Les candidats à la présente consultation devront présenter leur propre méthodologie permettant d'intégrer ces acteurs dans le processus d'étude.

6 DUREE ET CALENDRIER OPERATIONNEL

La mission devra être réalisée selon le calendrier prévisionnel suivant. La durée maximale de réalisation est estimée à 12 mois à compter de la date de réception de la notification d'attribution par le prestataire retenu envisagé en juin 2018.

- Date de remise des offres : **lundi 25 juin 2018**
- Début prévisionnel de l'étude : **juillet 2018**

7 MOYENS MIS A DISPOSITION

- Schéma Départemental des Carrières
- Convention entre UNICEM et Fédération des Parcs naturels régionaux (juin 2016)
- Schéma Régional des carrières (en cours de réalisation)
- Etude inter parc sur la filière pierre en Occitanie (en cours de réalisation)
- Les partenaires de la pierre sèche ABPS, FFPPS et leurs études nationales :
 - « *Etude du marché national de la pierre sèche* », 2015

- « *L'approvisionnement en pierre* », mémoire de fin d'étude de Nicolas Druelle (Cévennes, Aveyron, Ardèche) 2016
- « *Etude du marché national et Cevenol de la pierre sèche* », ABPS, 2009
- « *Etude de marché des filières nationales des lauziers et bâtisseurs en pierre sèche* », Parc national des Cévennes, programme LAUBAMAC, mars 2018.
- L'ensemble des documents en lien avec la pierre sèche produit par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

8 ENVELOPPE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE

La réalisation du présent marché étant liée à l'obtention de subventions, le budget dédié à la réalisation de cette mission portant sur « l'étude du potentiel économique de la filière pierre (pierre sèche et lauze) du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes » l'enveloppe budgétaire allouée est comprise entre **20 000 et 25 000 € TTC**. Toute réponse supérieure à cette enveloppe ne sera pas étudiée.

9 REPOSE ATTENDUE DU CANDIDAT

Les réponses des candidats devront proposer :

- Une note méthodologique décrivant :
 - Les modalités techniques pour réaliser l'étude.
 - La méthodologie et les outils
 - Un calendrier prévisionnel faisant apparaître les temps de validation du commanditaire, les phases techniques, les repérages de terrain et consultations des acteurs.
- Des exemples de prestations similaires
- Le nom de la personne référente sur cette candidature au sein de la structure candidate
- Le descriptif de l'équipe technique. Le commanditaire souhaite une équipe pluridisciplinaire composé de personnes ayant des connaissances techniques liées : à l'économie des filières, à l'artisanat, aux savoir-faire de la pierre (notamment pierre sèche et lauze) à la réglementation des carrières, à la géologie, l'environnement et les techniques constructives en pierre.

10 CRITERES DE SELECTION

Les critères de choix la mieux-disante sont :

- La cohérence technique de l'offre technique 60% (qui sera analysée au regard de la méthode proposée, de la compréhension du contexte de l'étude, des rendus proposés, des modes d'animation, les compétences de l'équipe technique dédiée).
- Le coût de la prestation 30%
- Les délais de réalisation de l'étude 10%

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : lundi 25 juin 2018
à 12h**

A, _____, Le _____,

Le Candidat ou le Titulaire,
(Signature et cachet)